

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## Cette enquête sur les Prêts Coopératifs

L'importance de la question soulevée par notre député à Québec, au sujet des compagnies de prêts coopératifs, se découvre de plus en plus. L'activité que M. Bouchard a déployée jusqu'ici pour faire de la lumière sur les opérations de ces compagnies a attiré sur lui l'attention de tous ceux qui s'occupent de questions économiques dans le pays et lui ont valu des éloges de plusieurs journaux dont les plus encourageants sont venus de feuilles conservatrices.

Nous reproduisons aujourd'hui un extrait d'un long article qui a été publié dans le *Saturday Night*, un des journaux les plus importants de la Province d'Ontario, publié dans la ville de Toronto. Cet article était accompagné de la photographie de M. Bouchard, et portait pour titres : *Une compagnie reçoit \$750,000 de fonds du public et n'a que \$25,000 d'actif. La Province de Québec tient une enquête sur les compagnies de prêts vendant des contrats de " \$6.00 par mois " . Le député Bouchard est le président du comité spécial et il conduit l'enquête.*

" La Province de Québec tient actuellement une enquête à Montréal qui doit être regardée comme ayant une importance nationale. Avant sa fin elle découvrira les véritables bases sur lesquelles les compagnies de prêts coopératifs existant dans la Province de Québec font des affaires. Le résultat définitif sera que la Province de Québec amendera les lois actuelles de manière à ce que ces compagnies cessent leurs opérations, au moins telles qu'elles se pratiquent actuellement. C'est grâce à l'attitude agressive de M. T. D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, si cette enquête est tenue. Quand le *Saturday Night*, au moyen de sept articles très élaborés, eut démontré que la Compagnie Canadian Home Investment était une compagnie de " Placements " bâtie sur des assises de sable, M. Bouchard écrivit à notre journal pour le féliciter de son attitude. Ce parlementaire exprima l'opinion qu'il devrait être fait une enquête sur les compagnies de même nature qui engouffraient l'épargne des citoyens de la Province de Québec en leur promettant des prêts de mille dollars, ou des certificats de placements assurés devant leur donner des profits mirobolants. A la suite de la déconfiture de la Canadian Home Investment, de Vancouver, M. Bouchard demanda cette enquête avec instance. Les sessions actuelles du comité sont le résultat de son travail."

Comme on le voit, M. Bouchard a réussi, durant les deux sessions pendant lesquelles il a occupé le siège du comté de Saint-Hyacinthe, à attirer l'attention même du public des autres provinces sur le travail qu'il fait pour remplir dignement son mandat. Ses amis, à quelque parti qu'ils appartiennent, seront heureux de constater son succès qui ne peut que profiter au comté qu'il représente.

## AIDE A LA FRANCE.

Depuis un certain temps, l'Association France-Amérique poursuit dans la province une œuvre éminemment recommandable. Cette œuvre, c'est celle de secourir par l'envoi d'argent, de vêtements, de lingeries, les familles de France qui ont à souffrir de la terrible guerre qui sévit actuellement en Europe.

La France, qui a à subir sur son territoire le choc formidable des armées teutonnes, sera terriblement affectée par l'invasion des hordes allemandes. De nombreuses familles seront mises à la gêne et à la misère par les luttes sans merci qui se livrent sur les frontières.

La France est un pays riche, il est vrai, mais les autorités de ce pays ne pourront pas subvenir en entier à toutes les demandes de secours qui pourront se produire.

L'Association France-Amérique a cru que le moment était bien choisi pour que les Canadiens-Français de la Province de Québec témoignent de leur amour inaltérable pour leur patrie d'origine. Elle a organisé un mouvement qui est connu sous le nom d'Aide à la France dans les différents centres de la Province, pour recueillir les dons en argent et en nature qui sont envoyés en France dans les pays les plus affectés par la guerre.

Le comité d'Aide à la France est sous les hauts patronages du Duc de Connaught, de Sir R. Borden, de Sir Wilfrid Laurier et de Mgr Gauthier. Il compte toutes les hautes sommités de notre monde politique, industriel et commercial.

Saint-Hyacinthe ne doit pas rester en arrière. Notre région exclusivement canadienne-française a conservé très vivace le souvenir de la mère-patrie et elle fera noblement son devoir.

Dimanche soir il y aura dans la salle du marché une grande assemblée pour procéder à l'organisation du comité de notre région. Il y aura des discours de prononcés par nos députés, M. le maire, des membres du clergé, un représentant du comité central de Montréal, et quelques-uns de nos citoyens les plus influents.

Nous invitons tous nos concitoyens qui peuvent le faire à se rendre à cette réunion patriotique qui sera des plus intéressantes.

## Le Centenaire de la Paix et la Guerre

Doit-on, à cause de la guerre, renoncer à la célébration des cent années de paix entre le Canada et les Etats Unis, entre les Etats Unis et la Grande Bretagne ?

Cette question a soulevé de nombreuses discussions au Canada et aux Etats Unis, et la réponse vient d'en être donnée dans une circulaire publiée par l'Association Canadienne du Centenaire de la Paix.

L'Association a pris le sage parti de consulter l'exécutif des organisations anglaises et américaines, et de demander leur opinion à un grand nombre de personnages marquants en Canada.

A une assemblée tenue à Ottawa le 19 août dernier, la résolution suivante fut adoptée :

L'Association, malgré la guerre actuelle, aurait désiré célébrer dignement les cent années de paix entre l'Angleterre et les Etats Unis. Elle reconnaît cependant qu'il serait inopportun, eu égard aux calamités qui résultent de cette guerre, de décider dès à présent des arrangements définitifs quant à l'époque et aux lieux convenables pour une célébration internationale.

Mais il est décidé que l'Association continue autant que possible ses travaux de propagande.

Des lettres adressées par Sir Robert Borden et Sir Wilfrid Laurier furent lues à cette assemblée. Une phrase de Sir Robert Borden exprime nettement son opinion ; " Le projet qui a été fait de marquer dignement le centenaire de la paix entre l'Empire Britannique et les Etats Unis doit assurément commander la plus grande sympathie. Cette guerre terrible qui dévaste en ce moment l'Europe et dont les ravages s'étendent jusqu'aux côtes de notre continent, fait ressortir encore plus clairement la sagesse des relations que ces deux grandes puissances ent entretenues."

Sir Wilfrid Laurier se montre tout aussi catégorique : " Je suis d'avis certainement, dit-il, que la guerre ne doit pas empêcher la célébration du centenaire ; bien mieux, à ce moment plus que jamais il est utile que les nations américaine et canadienne donnent au monde l'exemple du ferme désir qu'elles ont de maintenir la paix."

Le président du comité américain nous écrit, après en avoir conféré avec ses collègues : " S'il existait une raison de célébrer le fait historique d'un siècle de paix, cette raison n'en est que plus forte aujourd'hui devant l'horrible guerre dans laquelle l'Europe est engagée."

L'éditeur en chef du Times de New York demande : " Pourquoi le projet de célébrer un siècle de paix entre les nations de langue anglaise serait-il différé à cause de la guerre européenne, dans laquelle une des deux nations est engagée ? N'est il pas très juste que nos frères d'Angleterre et nous, nous puissions appeler l'attention du monde, sur les merveilleux avantages qui ont résulté d'une longue paix ininterrompue et autant que possible sur les causes de cette paix."

Parmi les réflexions des classes dirigeantes, les suivantes doivent être citées :

Il est encourageant de savoir que l'Association Canadienne du Centenaire de la Paix progresse dans son œuvre éducative. Le sujet littéraire ayant été désigné pour les écoles, des prix seront donnés aux meilleurs essais sur les relations Anglo-Américaines.

Des services seront célébrés dans les églises le 14 février prochain, et l'organisation sera conservée intacte dans

l'espoir que les fêtes publiques auront lieu après la guerre.

Les relations entre le Canada et les Etats Unis ont été plus qu'amicales depuis quelques années, et l'attitude d'une grande majorité d'Américains envers la Grande Bretagne dans le conflit déchaîné par l'ambition et l'orgueil des Allemands est aujourd'hui rendue à un tel point, que si une grandiose célébration pouvait être organisée elle serait accueillie des deux côtés de la frontière avec le plus grand enthousiasme.

Nous ajoutons les déclarations de quelques hommes marquants de notre Province :

SIR FRAS LANGELIER, I.T. GOUV.

" La guerre ne devrait pas empêcher la célébration des cent années de paix entre la Grande Bretagne et les Etats Unis."

SIR LOMER GOVIN

" Il serait très à propos pour nous de célébrer, l'année prochaine, les cent années de paix entre l'Empire Britannique et les Etats Unis. Une aussi importante célébration sera acclamée avec le plus grand enthousiasme. Pendant que la guerre fait rage au dehors, nous apprécions mieux que jamais combien forts sont les liens qui unissent le Canada au noble Empire Britannique."

L'ABBÉ J. A. GOSSELIN

" J'ai l'honneur de vous informer que, en ce qui me concerne, je partage absolument l'opinion exprimée par le comité exécutif dans sa résolution du 19 août dernier, au sujet de la célébration du centenaire de la paix entre l'Angleterre et les Etats Unis."

LE REV. R. A. PARROCK

" Il me semble que la résolution passée par le comité exécutif est sage et marque les limites qui nous sont imposées dans l'organisation de ces fêtes sous les désastreuses conditions présentes."

## LES INDESIRABLES

Les Allemands ont eu beau jeu pour préparer, par l'espionnage intensif, la guerre que nous subissons. Leurs agents secrets se répandaient sur toutes les parties de notre territoire. En sorte que si l'invasion allemande eut gagné la Bourgogne, la Normandie, la Touraine ou la Saintonge, elle eut trouvé soigneusement répété tous les points intéressants.

L'audace teutonne en était venue à ce point que la maison Krupp avait installé une usine aux portes de Maubeuge, où elle avait fait établir on le sait, les bases bétonnées des " howitzer " devant servir à foudroyer la ville et qu'elle fabriquait à Essen dans sa vaste cité industrielle de destruction. Chez nous les Allemands étaient partout comme chez eux. Ils achetaient nos forêts pour les détruire à leur profit, nos terrains miniers pour les exploiter à leur gré ; ils avaient la main — une récente affaire criminelle l'a montré — jusque dans la fabrication de notre poudre de guerre.

Cette engance pullule encore dans notre pays. On a fait partir tout dernièrement plusieurs trains d'Allemands dirigés sur les points de concentration. Il en reste encore et il y en aura toujours. On les classes par la porte, ils rentrent par la fenêtre.

Et puis, il y a les Allemands naturalisés français, qui, ayant acquis droit de cité, peuvent être expulsés. Parmi ces Français de fraîche date, il en est, sans doute, qui seraient incapables de trahir leur seconde patrie ; mais ce groupe doit être bien mêlé

On se demande pourquoi tant de Germains qui place leur pays au dessus de tout, ont pu se résoudre à renier sans égale pour devenir les citoyens

d'une nation en pleine décadence telle que la nôtre et incapable de se défendre, comme on a pu s'en assurer après nos quatre vingts jours de guerre.

Un mauvais allemands peut il devenir un bon Français ? Voilà, je crois, comment la question aurait dû être posée.

Toujours est il que l'opinion française se prononce déjà. Une Ligne nationale anti germanique est en voie d'organisation à Paris. Son programme comprend parmi les principaux articles, le refus absolu de naturalisation à tout Allemand et l'interdiction légale aux Germains de s'établir parmi nous.

Le boycottage des produits allemands figure aussi dans ce programme ; mais il faut bien le dire, les mêmes dispositions furent manifestées en France après la précédente invasion allemande, ce qui n'empêche nullement le commerce allemand de reprendre en France avec quelque sérénité.

En ce qui concerne les refus de naturalisation, la chose, espérons le ira de soi. Nous avons plus que suffisamment introduit l'ennemi dans la place. Quant à ceux des Allemands qui songeraient, sans mauvaise arrière pensée, à solliciter chez nous des lettres de naturalisation, ils se consolent du refus qui leur sera opposé en songeant qu'ils continueront à appartenir à une nation tellement supérieure aux autres que Dieu a désigné son empereur comme son seul élu.

Du moins c'est lui qui l'affirme.

## Le Proverbe Russe et les Allemands

Les Russes ont un proverbe qui dit : " Si vous ne pouvez atteindre le raisin, contentez vous d'une pomme."

Les Allemands appliquent ce principe depuis qu'ils ont été repoussés de la Marne. Ils n'ont pu venir à bout des armées alliées qui représentaient les raisins, mais il y avait auprès d'eux quelques belles pommes mûres — Anvers, les forts de Troyon et le Camp des Romains — qui leur semblèrent pleines d'attraits ; ils se sont emparés de deux de ces pommes et s'en sont montrés fort glorieux. Calais et le pas de Calais leur ont fait également l'effet de très belles pommes et tous les généraux allemands de tous les grades se sont évertués à s'en emparer depuis plusieurs semaines.

Pourquoi Calais exerce t il, cette attraction sur l'ennemi ? C'est simplement parce qu'ils n'aperçoivent pas autre chose à leur portée. Les Allemands auraient pu essayer de s'emparer de Calais beaucoup plutôt, avec beaucoup plus de chance de succès, mais en ce temps là leur action militaire était guidée par des principes plus corrects et leur but était de détruire les principales armées des alliés. C'est seulement après l'échec de cette stratégie qu'ils se sont retournés vers des objectifs secondaires, et qu'ils ont commencé une façon de guerre d'aventure, de manière à fournir de la copie aux reporters chargés de rédiger leurs bulletins de victoire.

La réputation de la stratégie allemande a souffert en ces derniers temps du fait de l'abandon des principes tout autant que le bon renom de l'Allemagne du fait des massacres des femmes et des enfants par les bombes des aéroplanes à Anvers, à Paris, Varsovie et ailleurs.

Ces actes odieux, qui n'ont donné aucun résultat militaire quelconque, combinés aux pillages et aux atrocités qui sont devenus une sorte de fonds de commerce dans l'armée allemande, finiront par devenir désastreux pour la discipline de leurs armées, dont le renom d'infamie subsistera pendant des siècles. L'Allemagne est retombée en pleine barbarie, et lorsque les trou-

pes françaises, russes, polonaises et belges seront en mesure de se venger, l'Allemagne recueillera la juste peine de ses forfaits.

En attendant, le grand mouvement offensif sur Calais semble avoir échoué. Rien autre que cet échec ne peut expliquer le ralentissement des attaques et le changement de ton des messages sans fil expédiés de Berlin. Nous ne savons pas exactement quels sont les corps allemands, anciens ou nouveaux, qui ont eu à souffrir dans ces attaques, mais il est probable que les Saxons et les Bavaois ont été envoyés aux endroits les plus dangereux, ainsi que cela s'est toujours fait lorsqu'il y a eu une besogne pénible à accomplir. Cette tactique a aussi un but politique, car les Prussiens savent que c'est à eux surtout que nous en voulons et ils veulent laisser du sang entre nous et les Allemands du Sud. Depuis les premières batailles, les Prussiens se sont menagés autant qu'ils l'ont pu. Et ce sont surtout les autres peuples allemands et les Autrichiens qui ont été envoyés en avant.

La question qui se pose actuellement, est celle de savoir ce que feront le kaiser et sa suite de 1,500 conseillers.

Les pertes des Allemands dans les derniers jours doivent avoir dépassé toutes leurs pertes précédentes, et sans précédent aussi doit être la proportion entre les résultats négatifs obtenus et les sacrifices volontaires de certaines races allemandes. Les Allemands ont fait faucher des enfants à peine sortis de l'école, de très vieux messieurs et bientôt chacune des maisons des Allemands sera transformée en hôpital. Leurs pertes sur l'une et l'autre frontière ont dit on, dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer, et la défaite à l'Est comme à l'Ouest se dresse maintenant devant le kaiser. Les premières troupes n'ont pas réussi à faire leur trou en avant, et les réserves lancées sur le front, souvent avant d'avoir été mises en état de combattre ont également échoué, bien qu'elles aient mieux combattu que l'on ne pouvait s'y attendre.

Le kaiser a joué deux fois pour gagner la victoire et les deux fois il a perdu. A l'Est, comme à l'Ouest, ses armées ont été repoussées, et les ennemis de la Prusse deviennent chaque jour plus forts.

La seule arme allemande qui n'ait pas encore été employée est la flotte. A mesure que les choses vont plus mal pour l'armée de terre, plus grande devient la probabilité qu'il sera fait appel à la flotte allemande pour lui demander d'essayer de protéger le débarquement de 150,000 Allemands sur le sol britannique.

Je ne crois pas que l'on renoncera à ce débarquement parce qu'il sera excessivement difficile. Nous devons nous mettre dans la peau des Allemands, nous dire que nous avons sous les armes quatre ou cinq millions d'hommes réduits à l'impuissance, nous imaginer quels sont les frais de cette guerre, nous imaginer la paralysie du commerce maritime allemand, l'augmentation du chômage, l'anxiété croissante et la situation désespérée qui marquera le retour des armées allemandes sur le sol allemand. Aux grands maux les grands remèdes. Avec les nouvelles armes dont la science a doté les flottes, l'Allemagne a bien songé aux moyens de tenter un débarquement en Angleterre.

Sept millions de personnes en Belgique mourront de faim si les pays étrangers ne leur viennent pas en aide.

La France aura besoin de fer et d'acier pour la réparation ou la reconstruction de ponts, de matériel de chemins de fer, etc.

**Tintement d'Oreilles**  
**SURDITÉ**  
**Froid dans la Tête**  
**CATARRE**  
 Soulagé instantanément par le  
**DR. MARSHALL'S**  
**CATARRH SNUFF**  
 25c Chez tous les pharmaciens ou sera  
 envoyé franco de port par  
 C. H. KEITH, Mfr., CLEVELAND, OHIO.

**PATRIOTISME DE NOS FEMMES**

Il y a cinq semaines, Mme Beaugard, la femme dévouée du Lt. Col. H. A. Beaugard, voulant seconder les efforts de son mari, pour venir en aide aux soldats qui vont à la guerre, téléphonait à quelques dames et demoiselles de la ville, leur demandant si elles ne pourraient pas tricotter des manchettes pour nos braves défenseurs.

Elle espérait alors pouvoir expédier une centaine de ces articles précieux. Quelle n'a pas été sa satisfaction quand dimanche matin elle chargeait le Col. Beaugard, qui partait pour St. Jean, de présenter au Royal Canadien Français, 606 manchettes, tricotées en 15 jours par les dames et demoiselles de la ville.

Aussi leur offre-t-elle, au nom de nos soldats, ses remerciements les plus sincères pour leur généreux concours.

Voici la liste des personnes généreuses qui ont contribué à cette œuvre si patriotique et le nombre de manchettes tricotées par chacune d'elles :

Les Religieuses et les Dames de l'Hôtel-Dieu, 130 manchettes.

Madame Amyot A. 14, Anonyme, don 6.

Mesdames Benoit L. V. 8, Bernier M. E. 6, Brousseau Ls 8, Bédard L.G. 6, Beaugard H. A. 6, Bernard J. H. 6, Bédard Dr Ad. 6, Beaulac Mde 6, Beaugard Am. 4, Beupré Géd. 4, Bousquet Michel 22, Bazinet J. 2, Bernier A. 2, Bernard A. A. Belœil 4, Bourgeois A. 3, Bourbeau E. 2, Bernier E. 2, Béliveau G., Montréal, 2, Melles Bergeron C. et M. 12, Beaugard Gertrude 2, Brisson Anne 2.

Mmes Casavant C. 10, Côté George Ottawa 12, Côté L.V. 6, Coucke B. 4, Chartrand T. H. 4, Casavant J. A. 4, Cormier J. L. 4, Côté Ls 2, Chalifoux Ths 2, Chagnon G. 2, Couture J. 2, Connell M. A. 2, Melles Chagnon Yvonne 2, Choquette Clémentine 2.

Mmes Dubrule J. N. 10, Daudelin J. N. 4, Dumont Dr Belœil 2, Denis Alph. 4, Dion J. O. 4, Duckett E. 2, DeLottinville E. 2, Delorme A. 2.

Mmes Fontaine R. E. et Melles 12, Fournier Dr J. N. P. 8, Foisy P. A. 8, Fibotte Arthur 4.

Mmes Guertin L. A. 6, Godard J. A. 4, Grégoire Côme 2, Goulet Mde, Belœil 2, Godbout Antonio 2, Gosselin J. E. 2, Guindon Josaphat 2.

Mmes Halley T. 12, Héту 2, Huot A., Belœil 2.

Mme Jacques Dr O. 8.

Mmes Lamarche E. 10, Lanctot Armand 8, Ledoux C. L. 6, Larivière Frs 6, Lamothe Arthur 4, Lambert Mde et Mlle 4, Larivière Alice 4, Lamarche Raoul 2, Lalime J. E. 2, Lafebvre F. A. 2, Langelier Alice, 2, Lafamme Hormisdas 2.

Mmes Madore Ludger 4, Morin L. P. 2, Marin Emile 2, Madore Mlle J. 2, Morin Eusèbe 2, Morin L. S. René 2, Morin Edouard, Montréal 2.

Mmes Noël J. 8, Nault J. 4, Melle Nault O. 2.

Mlle Pigeon P. 10, Mmes Pelletier Pierre 8, Proulx G. L. 4, Paquin J.E. 4, Patenaude Mde 4, Palardy Marc 2, Phille L. F. 2, Perrault J. E. 2, Paquette F. 2, Phille Tous. 4, Provost I. E. 2.

Mmes Rouleau J. C. 14, Rivest Ls 4, Ringaud Léon 4, Raymond Henri 4, Renaud F. X. 2, Richer G. 2.

Mlle St Germain Art. 4, Mmes St Germain Lemaire 4, St Jacques Frem. 2, Sicotte Henri 2, St Germain R. 2, St Germain Couillard 2, Simard C. 2.

Mmes Turcot Eugène 6, Turcot G. H. 4, Trahan J. G. 4.

Il convient d'ajouter à la liste déjà publiée avant ce jour les noms de Mmes Jos. Phille, Anthime Lamoureux et Valmore Dussault, qui ont généreusement contribué à cette belle œuvre, en achetant de la laine.

Le dévouement et le zèle apportés à cette œuvre patriotique par Mlle M. Bergeron, Mme J. L. Cormier et Mme J. O. Beaugard ont été admirables.

**INVASION ALLEMANDE**

Les récentes déclarations de l'ex-président Taft, au sujet de l'invasion du Canada par les Allemands, a créé une certaine sensation. On s'imaginait dans certains quartiers, que bientôt les uhlands seraient à nos portes !

C'est s'effrayer trop tôt et à peu de frais.

Ce que M. Taft a dit est strictement vrai au point de vue du droit international. Le Canada a fait acte d'hostilité envers l'Allemagne en envoyant à l'Angleterre des soldats et autres secours. Ceci est suffisant pour justifier le Kaiser d'envoyer ses armées ou sa flotte pour s'emparer de nous qui sommes une colonie britannique. Mais cette éventualité ne se produira pas : les Allemands ont trop de fers au feu en Europe dans le moment, pour songer à venir nous molester. Du reste, il leur faudrait pour cela sortir leur flotte du canal de Kiel, où elle est embouteillée depuis le commencement de la guerre, et la flotte anglaise est là qui la guette dans la Mer du Nord. Donc, pas de danger de ce côté.

Reste l'invasion par les Allemands qui sont aux Etats Unis. Est elle probable ? Assurément non.

Les Etats Unis sont un pays neutre vis à vis des alliés et des Allemands ; leur neutralité les oblige à réprimer tout acte d'hostilité qui pourrait venir de chez eux. Les Allemands qui habitent la république voisine sont pour la plupart naturalisés comme sujets américains, et partant, tenus d'observer la neutralité vis à vis le Canada ; ceux qui ne le sont pas, qui ne sont que de simples résidents, ne peuvent pas venir commettre de dégâts chez nous, ou s'ils le faisaient, le gouvernement des Etats Unis en serait responsable et serait tenu d'intervenir. Il le comprend si bien, que le Président Wilson a adressé à tous les gouverneurs des différents Etats, une circulaire dans laquelle il leur est enjoint d'arrêter immédiatement tout soulèvement qu'ils pourraient découvrir.

Tout ce que M. Taft a voulu dire, c'est que l'Allemagne elle même serait justifiable de faire invasion chez nous ; mais il n'a jamais songé un instant à prétendre que les Allemands des Etats Unis pourraient en faire autant.

Les alarmistes, — et ils sont nombreux, — peuvent se rassurer, car nos foyers ne sont pas encore menacés.

**Le patriotisme de nos hommes d'affaires**

Pendant au delà de vingt ans, la maison Boivin, Wilson & Cie. Limitée bien connue de nos lecteurs, a vendu sous la marque CROIX ROUGE, un gin qui a conquis une grande popularité. De l'Atlantique au Pacifique, il n'y a pas de boisson au Canada dont le nom soit plus avantageusement connu. Pour populariser ce nom et maintenir sa réputation, cette maison a dépensé au delà d'un demi million de piastres. Ce nom a acquis une valeur très considérable. C'est un actif qui se vendrait à un prix énorme s'il était à vendre et cela sans parler de la valeur de l'organisation commerciale chargée de la distribution de cette énorme quantité de gin. Le nom de GIN CROIX ROUGE est devenu une expression familière dans nos ménages Canadiens.

Il y a cinquante ans, les services d'ambulance dans le monde entier se sont réunis à Genève, en Suisse, et ont adopté le drapeau de ce pays en intervertissant les couleurs — c'est à dire une croix rouge sur fond blanc, comme emblème de protection de l'humanité souffrante. Il a été adopté comme drapeau de la neutralité pour toutes les nations, un drapeau qui devrait être respecté comme symbole de protection pour les blessés sur le champ de bataille, pour ne mentionner qu'une des principales raisons de sa création.

La guerre actuelle a mis le drapeau de la CROIX ROUGE en évidence plus que jamais ; et le sentiment s'est prononcé en faveur de l'attribution

exclusive de la CROIX ROUGE au service des nations, MM. Boivin, Wilson & Cie. Limitée l'ont reconnu spontanément, et, s'inspirant des idées patriotiques de l'heure présente, y ont souscrit sans égard à l'énorme sacrifice qu'ils s'imposent. A partir du 1er Janvier prochain, ils changeront le nom de GIN CROIX ROUGE et leur gin, dorénavant, portera le nom de "GIN CROIX D'OR." Suivant leur expression le nom de la CROIX ROUGE et l'œuvre généreuse qu'accomplissent les Sociétés Ambulancières de la CROIX ROUGE, ne doivent pas pâtir en autant qu'il en dépend de nous.

Ce changement de nom de leur populaire Gin signifierait une perte directe de plusieurs centaines de mille dollars pour MM. Boivin, Wilson & Cie. Limitée, si le public ne savait pas apprécier l'esprit public dont ils ont fait preuve et en ne se rendant pas compte que la qualité du GIN CROIX D'OR reste exactement la même, celle qui a fait la popularité du GIN CROIX ROUGE. Il est aussi bon de noter par la même occasion que le GIN CROIX ROUGE est le seul gin fabriqué au Canada. Il est distillé à Berthierville, P. Q., par des ouvriers Canadiens, avec des grains Canadiens. C'est véritablement un produit "Fabriqué au Canada" — un produit du pays.

**BIBLIOGRAPHIE**

Ne manquez pas de lire la 49e édition de

**L'Almanach Rolland,**  
 Agricole, Commercial et des Familles,  
 POUR 1915

Qui vient de paraître et renferme encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens :  
 Amour et Guerre, par A. D. Decelles  
 Assassin, par R. Girard  
 Avec Puce et Toussaint, par A. Bourgeois.

Publié par

**LA COMPAGNIE J. B. ROLLAND**

No 53 rue St Sulpice . . Montréal.  
 Prix 15c ; franco par maille 20c.



**A VIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que la Cité de St. Hyacinthe s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir une loi refondant entièrement sa charte de manière à abroger les lois 51-52 Victoria, chapitre 63 ; 54 Victoria, chapitre 80 ; 58 Victoria, chapitre 52 ; 3 Édouard VII, chapitre 65 ; et 6 Édouard VII, chapitre 48, constituant actuellement la charte, pour y substituer tous les articles, lois qu'il existe actuellement de la loi des cités et villes, avec les modifications ci-après rapportées, moins cependant les articles suivants : 5256, 5257, 5258, 5259, 5271, 5272, 5273, 5274, 5275, 5276, 5277, 5278, 5279, 5280, 5282 et 5283, 5285, 5284 et 5284, qui ne feront pas partie de la dite charte.

Les principales modifications apportées et les pouvoirs additionnels demandés sont, entre autres, les suivants : Par les paragraphes 1 et 3 de l'article 636B, les veuves et héritiers, propriétaires, locataires ou occupants, n'ont pas, tel que la chose existe aujourd'hui, droit de vote aux élections du maire et des échevins, mais elles ont le droit de voter lorsqu'il s'agit d'un règlement pour prêts, bonus, etc., sujet à l'approbation des électeurs propriétaires ; par l'article 5273, les électeurs, pour voter à une élection annuelle, doivent avoir payé leurs taxes le ou avant le 15 janvier précédent, et s'il s'agit d'une élection partielle, au moins huit jours avant la présentation des candidats ; la Cité de St. Hyacinthe pouvant cependant édicter un règlement pour dispenser du paiement de ces taxes tous les électeurs ou les électeurs propriétaires seulement ; suivant l'article 5413, les élections annuelles ont lieu le deuxième lundi de février, première élection annuelle et avoir lieu le 1er ou le 2e lundi de février 1915 ; et suivant l'article 5421, présentation des candidats aux élections annuelles a lieu le premier lundi de février, et si cette journée est un jour férié, nomination renvoyée au jour ouvrable suivant ; l'article 5450 décerne que le bureau de votation n'est ouvert qu'à neuf heures du matin ; par l'article 5557, il n'y a pas d'as à donner aux échevins aux séances générales ou ordinaires du conseil ; par l'article 5615, la votation ne dure qu'une journée, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, et le paragraphe 15 de l'article 5641, la Cité de St. Hyacinthe demande le pouvoir de défendre ou de taxer les constructions, au-dessus des trottoirs, des fenêtres d'appareils, machines, etc., et les taxes annuelles ne devant pas excéder deux piastres par pied carré sur ces choses existant actuellement ou permises à l'avenir ; par le paragraphe 1er de l'article 5680, elle demande le pouvoir de prohiber complètement, ou de restreindre à certaines parties de la Cité, la construction, l'usage et l'exploitation de certains établissements jugés nuisibles à la santé ou à la sécurité publique ; par l'article 5680, paragraphe 23, le pouvoir d'imposer une taxe de deux cent cinquante piastres sur tout terrain ou parcelle de terrain pas dans la Cité, mais y faisant commerce ou affaires ; par l'article 5729, elle ajoute, comme bien imposable, le palais de justice et par le paragraphe 2 de ce même article, elle demande le pouvoir de taxer les propriétaires, locataires ou occupants d'immeubles mentionnés aux paragraphes (c), (d) et (e) de cet article 5729 pour l'ouverture, la construction, l'entretien des rues, trottoirs, canaux d'égoût et des cours d'eau, pour l'éclairage, etc. ; par l'article 5731A, pouvoir de demander d'imposer une taxe n'excédant pas un pour cent sur les revenus provenant de prêts d'argent faits par des résidents ou non, mais devant une ou des propriétés dans la Cité ; par l'article 5732, au lieu de prendre comme base d'une licence d'affaires n'excédant pas sept et demi pour cent, la valeur du fonds de commerce, c'est la valeur annuelle du local occupé ; par l'article 5734, elle demande le pouvoir d'imposer une taxe annuelle de cinq piastres sur toute personne travaillant dans la Cité mais résidant en dehors de la Cité ; par l'article 5735, pouvoir de demander d'imposer une taxe n'excédant pas deux cent cinquante piastres sur tous commerces, professions, manufactures, etc., métiers, etc. ; par l'article 5736A, d'imposer aussi une taxe annuelle de vingt-cinq centimes par chaque poteau de téléphone, télégraphe, etc., dans les rues, places et chemins publics de la Cité, excepté pour ceux placés sur les propriétés des compagnies de chemin de fer, à l'usage de ces compagnies seulement ; par l'article 5750, les signaux de maire et du greffier sur les bons, débetures, peuvent aussi être imprimés, gravés, lithographiés ou estampés ; par l'article 5752, la Cité aura, comme aujourd'hui, le pouvoir de contracter des emprunts ou d'engager la responsabilité de la Cité pour un montant n'excédant pas huit mille piastres, sans soumettre ce règlement à l'approbation du conseil ; par l'article 5753, dans la limite d'emprunt fixée à vingt pour cent de l'évaluation de la propriété foncière imposable, ne seront pas comprises les dettes contractées pour l'aqueduc, système de gaz, électricité et pouvoir, ni pour l'achat des ponts et subventions par prêts ou baux accordés aux manufactures ; par l'article 5759, elle demande le pouvoir de contracter des emprunts temporaires par bons, billets ou autres effets négociables ; par l'article 5829A, elle désire avoir, pour sa cour de justice, un bâtiment moderne et approprié, si ce n'est que pour elle-même nommément et sur sa propre demande.

St. Hyacinthe, 30 Novembre 1914.  
 J. O. BEAUREGARD,  
 Procureur de la Cité de St. Hyacinthe.

**La Méthode de la Canada Life**

La police à prime limitée de la Canada Life, après que toutes ses primes ont été payées, continue à recevoir de substantiels dividendes.

**Ceci peut rapporter des centaines de dollars**

à l'assuré, en dividendes gagnés par la police après que tous les paiements de prime sur cette police ont cessé.

**Herbert C. Cox**

Président et Gérant Général.

N. B.—Sur plusieurs polices acquittées de la Canada Life, les dividendes ont réellement augmenté depuis que les primes ont cessé. Des exemples vous en seront envoyés avec plaisir sur demande.

**F. BARTELS, Agent,**

**St-Hyacinthe, Que.**

27.30

**POUR VOYAGER**

Pour voyages d'automobile.  
 Voiture de Luxe. Appelez Nos Phono-  
 ne 364 ou 378. Prix raisonnables.

**VINS ! VINS !**

Vous trouverez des vins de première qualité en vous adressant chez  
**Vincent Martenon**  
 Fabricant de Vins  
 Village St. Joseph - St. Hyacinthe  
 Téléphone 371.

Prix : de \$0.75 à \$3.00 le gallon

N.B.—M. Martenon doit repartir pour la guerre, mais il laissera des représentants qui feront de leur mieux pour le remplacer à sa manufacture.

CANADA  
 PROVINCE DE QUEBEC,  
 District de St. Hyacinthe,

COUR SUPERIEURE  
 No. 230

DAME LEA GAGNON, épouse commune en biens de Edmond Bousquet, forgeron, de la paroisse de La-présentation, District de St. Hyacinthe, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit mari.  
**FONTAINE & CHAGNON,**  
 Avocats de la demanderesse.  
 St Hyacinthe 6 novembre 1914.  
 27,4,11,18,24

**PROPRIETE A VENDRE**

Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1 1/2 arpent par 2 1/2 arpent situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre. S'adresser à

**REMI DAIGLE,**  
 125 Bourdages.

**ON DEMANDE**

15 bons ouvriers d'établis, s'adresser chez  
**PAQUET & GOUBOUT,**  
 jno St-Hyacinthe.

**ST-HYACINTHE MONTREAL**  
 Tel. 102 Tel. Main. 1663

**YVON & GENDRON**

AVOCATS

159 rue Girouard, St-Hyacinthe  
 Bureaux à Montréal  
 CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE  
 92 rue Notre-Dame Est

T. D. BOUCHARD

L. A. BERNIER

**Bouchard & Bernier,**

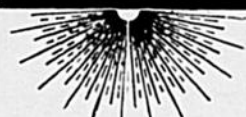
ENREGISTRE.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

**ASSURANCES**

Feu,  
 Vie,  
 Accidents,  
 Bris de Vitres,  
 Etc.



**IMMEUBLES**

VENTE,  
 ACHAT.  
 LOCATION.

**FINANCES**

Organisation de  
 Compagnies,  
 PRETS,  
 Emprunts,  
 Conseils sur  
 Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS

et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine.

**VINS DE PREMIERE QUALITE**

VINS ROUGES..... \$0.70 LE GALLON  
 VINS BLANCS..... \$0.80 "

Commandes reçues par maille et livraison à domicile.

**H. BARDET**

No 61 RUE NOTRE DAME — SAINT-HYACINTHE

**LOGEMENT A LOUER**

Magnifique logement à louer. Installation moderne, système de chauffage, chambre de bain, eau chaude, eau froide, lumière électrique. Possession immédiate. S'adresser à

**E. O. PICARD**

jno 35 rue Lafontaine

**On demande à acheter**

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.  
 Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

**BOUCHARD & BERNIER**  
 Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard



## Une vengeance à bord !

Nous nous trouvions en plein océan, réunis sur le pont de la Mélusine, au branle bas du soir. La prière terminée, l'adjudant Vertdegris, notre capitaine d'armes, penché vers le fanal que lui présentait un matelot, fit la lecture des punitions :

— Lamadec, deux heures de peloton, pour mauvaise tenue à l'exercice.

— Agomart, deux repas de retranchement, pour retard de deux minutes à l'appel des factionnaires.

— Desfendais, deux jours de fers, quatre jours de peloton, a dormi dans le bastingage, étant de quart.

— Bassaler, quatre jours de fers, a donné un coup de pied au cochon des aspirants.

C'était tout.

L'on rompit le cercle ; les mathurins coururent aux bastingages : chacun eût vite fait de reconnaître son hamac et puis de disparaître dans la batterie pour y prendre un peu de repos.

""

Le libellé de la dernière punition m'avait laissé rêver : passer quatre jours à fond de cale, avec les fers aux chevilles, pour avoir donné un coup de pied à un cochon, cela me semblait un peu raide.

Je connaissais Bassaler, l'homme puni : il nous était récemment arrivé de France avec un détachement destiné à renforcer notre effectif. Inscrit maritime, ayant depuis plusieurs années accompli son temps de service obligatoire, il avait été rappelé à l'activité, en exécution d'un jugement du tribunal de Saint Malo qui le condamnait à deux mois de prison et deux ans de service à l'Etat à deux tiers de solde, pour rébellion à bord d'un navire de commerce. Cette condamnation, portée sur son livret, n'était point pour lui concilier la bienveillance des chefs, et j'avais eu maintes fois occasion de remarquer que, pour des motifs futiles sur son nom figurait sur le cahier de punition.

Dès son arrivée parmi nous, on l'avait placé à l'artimon comme gabier supplémentaire. C'était un type, que ce matelot, un original ne s'exprimant que par monosyllabes. C'était aussi un crâne lascar, disait Corellou, son chef de hune. De fait, il remplissait son service admirablement : le premier grimé, dès que la manœuvre l'exigeait, très agile, semblait ignorer le danger, il choisissait toujours le poste le plus périlleux ; restait des heures dans la mâture, par les temps les plus mauvais, pour épisser une ralingue ou frapper un raban ; l'ouvrage terminé, il venait s'accouder sur la liesse, fumait sa pipe, les yeux perdus dans l'horizon jusqu'à ce qu'un nouveau commandement lui fit reprendre son travail aérien.

Les gabiers, ses compagnons, avaient voulu blaguer ce taciturne, qui les intriguait fort ; à leurs plaisanteries plus ou moins spirituelles, il ne répondit que par un silence désagréable, puis à une provocation plus directe, il avait mis en demeure le meneur de la bande d'avoir à se mesurer avec lui, et lui avait flanqué une maîtresse tripotée ; personne n'avait plus songé à le taquiner ; il avait même conquis la sympathie de ses camarades par son affabilité et son empressement à rendre service.

Le goret, cause de la punition, était la propriété de messieurs les aspirants ; ils l'avaient embarqué pour assurer, en cas de nécessité, la variété de leur table. Ce passager était même assez gênant ; il avait élu domicile sous le gaillard, et il n'était pas possible d'aller allumer sa pipe à la mèche une seule fois sans l'avoir dans les jambes.

De tout l'équipage, il n'y avait guère que Yézou, le vieux gabier de beau-pré, qui ne se plaignait point de sa présence ; il s'était institué son protecteur, lui servait sa pitance, veillait constamment sur lui, et paraissait se plaire en sa compagnie. A cause de cette fréquentation, on ne l'appelait plus autrement que St. Antoine, tandis que l'on donnait à son pensionnaire le nom de Yézou, ce qui d'ailleurs laissait le bonhomme absolument froid. Son zèle auprès de

l'animal lui valut pas mal de paquets de tabac qu'il recevait du carré.

Comment Bassaler, doux aux humbles, s'était-il laissé aller à des voies de fait contre le quadrupède, encombrant sans doute, mais en somme inoffensif ? Je me posais cette question lorsque, passant dans l'entrepont, j'aperçus mon homme se rendant à fond de cale avec le groupe des punis.

— Hé bien ! Bassaler, on va donc goûter de la broche ?

— Paraît, fourrier ; vous savez pour quoi ?

— Oui, pour Yézou. Qu'avais tu après lui, au fait ?

— J'avais mis à sécher la coiffe de mon béret, il me l'a mangée.

Il continua son chemin. Je restai de plus en plus persuadé que son crime n'était pas bien grand.

""

A quelques jours de là, le compagnon de St. Antoine se balladait sans queue sur le gaillard. On lui avait coupé son appendice au ras de l'arrière train aussi net qu'une tranche de saucisson, disait Yézou désolé, tout en soignant son ami. Il appliquait sur la cicatrice un emplâtre de tabac qu'il retirait de sa bouche, après l'avoir bien mastiqué, et renouvelait toutes les heures ce pansement.

Il va sans dire que Bassaler fut soupçonné de ce nouveau méfait auquel il était resté d'ailleurs complètement étranger. Faute de preuves, l'on ne put sévir contre lui pour ce motif ; mais le pauvre diable, déjà mal vu, se trouva en butte à une véritable et constante persécution, surtout de la part du capitaine d'armes.

L'adjudant Vertdegris personnifiait le pète sec de la plus mauvaise espèce ; c'était un homme à l'esprit étroit, méprisé de ses collègues et détesté de ses inférieurs à cause de ses allures cauteleuses et de sa servilité auprès des chefs. Chaque punition infligée par lui était agrémentée d'un petit speech hypocrite : " Il aurait voulu, disait-il, avec dans les yeux des larmes de crocodiles, certainement, il aurait bien voulu ne pas sévir ; mais sa conscience lui aurait reproché sa faiblesse." Et il ne pardonnait jamais.

La passivité sombre de Bassaler l'exaspérait ; l'on eût dit qu'il voulait le pousser à la révolte, tellement il s'acharnait après lui ; les petites vexations du début, retranchement de la ration, heures de peloton, firent place à des punitions plus graves, plus ou moins justifiées : le motif ne manque point quand on se donne la peine de le chercher.

Tout cela tonnait mal, pensai-je. J'essayai d'intervenir, de plaider la cause du gabier auprès du capitaine d'armes. Je fus rabroué de la belle façon : " C'est une crapule, me dit-il, ces fortes têtes, voyez-vous, cela a besoin d'être maté ; mais j'en viendrai à bout, soyez en sûr ; j'en ai vu bien d'autres."

Un jour qu'il se trouvait en permission à Fort de France, Bassaler fit la rencontre du sergent d'armes Philippe, l'âme damnée de Vertdegris. Comment lui, si réservé d'ordinaire, se laissa-t-il aller à faire des confidences ? Peut-être avait-il bu un coup de trop, et c'est ce qui lui délia la langue ; toujours est-il qu'il raconta au sergent avoir commis une bouteille de cognac. Philippe n'eut rien de plus pressé que de signaler au capitaine d'armes cette infraction à la discipline ; l'on fouilla les permissionnaires à leur rentrée ; Bassaler fut trouvé porteur de la fiole, et on lui octroya dix jours de fers par les deux pieds.

Il endura cette nouvelle torture sans récrimination, mais devint de plus en plus sauvage ; une flamme sinistre brillait dans ses yeux lorsque de service sur le pont il croisait l'un ou l'autre des deux sous-officiers chargés de la police du bord.

Pour tromper les longues heures du quart, je faisais les cent pas sur le pont, fumant des cigarettes, songeant à la France. La nuit venait de tomber, le ciel était sombre. Dans une de mes allées et venues, je fus surpris d'aper-

cevoir un homme immobile, tapi à bout de la drome, Bassaler !... Que venait-il donc faire à cette heure, en cet endroit !... Ralentissant quelque peu ma promenade, sans affectation, comme si je n'avais rien remarqué, j'allai me cacher près du tuyau de la machine derrière des toiles que l'on faisait sécher ; je pouvais voir sans être vu.

Au bout de quelques minutes d'attente, je compris : le capitaine d'armes venait assez souvent après son repas du soir fumer une pipe, assis sur le sabord qui domine les port haubans. Je le vis arriver, il prit sa place habituelle ; il était seul ; il eût suffi de la moindre poussée pour le jeter à la mer.

Je regardai l'homme embusqué ; il rampait lentement le long de la glène de filin qui le déroba à la vue du fumeur ; celui-ci, les jambes pendantes dans le vide, savourait tranquillement sa bouffarde. Le matelot avançait toujours. Il s'arrêta, se ramassa sur lui-même, dans la posture de la bête féroce qui va bondir sur une proie.

Quittant brusquement ma cachette et me penchant vers l'ouverture :

— Capitaine d'armes, criez je, l'officier de quart vous réclame !

— L'officier de quart, répondit-il, j'y vais, où ?

— Sur la passerelle.

Il secoua le fourneau de sa pipe et s'en alla.

— Malheureux ! dis-je à Bassaler qui demeurait aplati dans l'ombre, qu'il lais-  
sai tu faire ? j'ai tout vu.

Il murmura quelques excuses, me promit vaguement de ne plus attenter à la vie du capitaine d'armes. Celui-ci revenait, il s'éloigna par le panneau.

— Qu'est ce que cela fait, sur le pont, cette vermine ? dit Vertdegris. Mais à propos, fourrier, vous avez rêvé, et l'officier de quart ne sait ce que cela veut dire, il ne m'a pas appelé du tout. Serait ce par hasard une plaisanterie, une gageure ?

— Sûrement non, capitaine d'armes, répondis-je troublé, ce n'est ni l'une ni l'autre... je croyais... j'avais cru entendre ; je me trompais ; excusez moi de vous avoir dérangé.

Il ne se doutait pas que je venais de lui sauver la vie.

""

La frégate remontant vers le nord, après avoir fait escale à St. Pierre et à Sydney, vint mouiller en rade de New York. Dans cette dernière ville, notre amiral trouva une dépêche du ministre de la marine contenant l'ordre d'aller à la Martinique et de se préparer à rentrer en France.

Cette nouvelle, promptement connue à bord, mit tout l'équipage en liesse. La campagne durait depuis trente mois ! Trente mois en mer ! Cela doit compter dans la carrière d'un marin ! L'on en voyait donc la fin de cette croisière, qui semblait ne devoir jamais se terminer !

Dix jours de traversée, et nous arrivâmes devant le bassin de Fort de France ; l'on se mit à embarquer du charbon.

Tant que dura cette dernière escale ce fut une véritable fièvre sur la Mélusine ; le jour, chacun s'escrimait à sa besogne ; la nuit venue, l'on se réunissait par groupes, l'on devisait du plaisir que l'on aurait à fouler de nouveau le sol de la patrie : à revoir, qui sa Bretagne, qui sa Normandie, qui sa Provence ; les veillées se prolongeaient fort avant dans la nuit et se terminaient par des refrains que l'équipage reprenait en chœur.

Enfin, un matin, l'on se débarrassa non sans peine des marchandes noires qui encombraient le pont, des blanchises seules rapportant le linge, qui n'en finissaient pas de faire leurs adieux ; le temps était clair, propice pour le départ ; la voix du commandant se fit entendre :

— Chacun à son poste pour l'appareillage. Au cabestan !

On se le fit pas dire deux fois. Il fallait voir l'entrain de tous. La joie rayonnait sur tous les visages.

(Suite à page 4)

## Aux Maîtresses de pension

Tous les ans, au début de l'année scolaire plusieurs maîtresses de pension sollicitent, l'envoi chez elles, de mes élèves comme pensionnaires, et c'est toujours avec plaisir que j'ai accédé à la plupart de ces demandes.

Une condition essentielle pour qu'un élève profite de l'enseignement qui lui est donné est l'observation, stricte et fidèle, de la règle de la maison d'éducation qu'il fréquente et cela en tout temps et en tout lieu, où il se trouve pendant qu'il poursuit ses études. Je me plais à reconnaître, qu'un grand nombre de maîtresses de pension, ont généralement secondé les efforts que nous faisons pour former de bons citoyens de nos élèves, et nous ont été d'un grand concours, pour faire respecter les règlements. Voulant continuer mon patronage à ces maisons et témoigner par là ma reconnaissance, pour le secours que leurs propriétaires nous ont donné, je désire informer toutes les maîtresses de pensions, que seules celles qui s'adresseront personnellement à l'école pourront avoir de mes élèves comme pensionnaires, je crois que cette mesure tournera à l'avantage de toutes les parties intéressées.

Ecole Commerciale Pratique Laime  
[Léde  
B. Laime,  
Principal.

## Un Record de l'Ouest

Les cinq dernières années ont fait l'orgueil de l'Ouest Canadien. Tout canadien le sait d'une manière générale— Mais occasionnellement des faits remarquables attirent notre attention sur le développement extraordinaire de l'Ouest— Dans l'édition de mai du "Canada Life Echoes" apparaît un groupe de photographies de cette contrée, illustrant quelques unes des principales bâtisses d'affaires de Régina, telles, qu'on les voit aujourd'hui et telles qu'elles apparaissaient il y a cinq ou six ans— La différence est presque incroyable. Ce numéro particulier des "Canada Life Echoes" est spécialement consacré au Nord Ouest—

Il traite d'une manière concise et compréhensive des conditions de l'Ouest telles qu'elles sont aujourd'hui et il renferme d'intéressantes statistiques sur la production du blé dans chacune des quatre provinces— Ce petit livre très bien illustré, est destiné à fournir les plus intéressantes informations sur l'Ouest d'une manière telle qu'il vaudra la peine d'être conservé dans un endroit où l'on pourra en tout temps se le procurer facilement.

Les illustrations des scènes de la vie de l'Ouest, lesquelles sont en grand nombre, sont rarement reproduites et offriront un grand intérêt à tous les Canadiens— Le livre contient aussi un intéressant article sur l'irrigation en Alberta. Il est publié par The Canada Life Assurance Company, et tant qu'il y en aura, sur demande, une copie sera envoyée à  
F. Bartels, Agent, Canada Life Assurance Co.

St-Hyacinthe

## UN BEAU RESULTAT

Ci-suit est un résultat obtenu aux porteurs de police par The Mutual Life & Citizens Assurance Coy. Ltd. Polices Vie Ordinaire émises en l'année 1889, Age à l'entrée 35 ans. Prime Annuelle.....\$ 27.80

Montant original de la Police \$1000.00  
Bonus annuels, crédits à la police jusqu'au 31 Decem-  
bre 1913.....\$ 580.00  
\$1580.00

Montant total payé pour les  
25 années à \$27.80.....\$ 695.00  
Valeur présente au com-  
ptant du Bonus de \$580.00 \$ 348.00

Coût net pour 25 ans.....\$ 347.00  
Ceci représente une moyenne du coût annuelle de \$13.88 pour laquelle la Compagnie a porté un risque variant de \$1000 à \$1580.00. Au choix de l'assuré, La Compagnie accordera de nouveaux tous les ans ses bonus au contrat, ou l'assuré pourra les convertir pour du comptant d'année en année ce qui réduira encore le coût net de l'assurance. Attendez La Mutual Life & Citizens Ass. Co. Ltd., est une de nos plus grandes Compagnies d'Assurance Vie, régulière, ayant au-delà de \$43,000,000.00 d'actif et que dû à sa bonne administration ses résultats ne sont surpassés par aucune autre compagnie au pays. Nous serions heureux de voir un homme de notre localité en accepter la représentation, assuré d'avance de son succès.

Pour plus amples informations s'adresser à J. R. Giroux O. B. Supervisor, M. L. C. 137 McGill, Montréal.

## LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00  
Actif du Fonds de Pension, le 30 Sept. 1914, 495,409.15

Progression de la Compagnie jus-  
qu'au 30 Sept. 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
1913.	349	24,492	47,957	423,745.31
30 Sept. 1914	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,  
Gérant-Général.

BUREAU CHEF :—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.  
BUREAU A MONTRÉAL :—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Kobes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orands des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE  
ST-HYACINTHE



Ah! Les Crêpes! les belles crêpes dorées, appétissantes, savoureuses, que vous obtiendrez avec la NOUVELLE FARINE

## "FLEUR DE LIS"

Essayez-la et jugez par vous-même!

Il n'y a pas de farine plus belle, plus riche en phosphate, contenant plus de principes utiles au soutien et au développement de l'organisme. Faites-en des gâteaux, des tartes, des pâtés ou du pain—vous serez émerveillés du résultat.

DEMANDEZ-LA À VOTRE FOURNISSEUR.

FABRIQUÉE PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,  
Les Moulins les plus Modernes au Canada.

PHONE: MAIN 6741.

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.

3 Marques Populaires :

"REGAL", "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".



### Echos de la Guerre

Les officiers français sont d'avis que la guerre ne finira pas avant la fin de 1916.

On dit que les alliés ont fusillé le maire d'Ypres trouvé coupable d'espionnage au profit des Allemands.

Le kaiser, dit on, a tellement peur d'être assassiné, qu'il change continuellement de résidence et de costume.

A Copenhague, Danemark, on dit que la population de Berlin en a assez de la guerre et demande la paix à grand cris.

Depuis le commencement de la guerre, la marine de guerre anglaise a perdu 6,000 soldats tués par les boulets allemands ou noyés.

Le prince Auguste, 4ème fils du kaiser, a été gravement blessé dans un accident d'auto. Il aura la cuisse fracturée et la mâchoire endommagée.

A Londres, on apprend que le Kaiser Guillaume va rentrer à Berlin pour la reouverture du Reichstag, et qu'il se dispose vraisemblablement à y faire un assez long stage.

La Russie a miné la Mer Noire, en certains endroits jusqu'à 60 milles du rivage: La navigation de nuit est interdite, du Dniéper, de la Bug et dans le golfe de Kertch.

Le Portugal n'entre pas tout de suite en guerre, mais il se tient prêt à voler au secours des Alliés, en cas de crise; de même le Japon. La Ligue Balkanique semble en voie de se reconstituer et de se ranger avec les Alliés.

Une dépêche de Prétoria, Sud Africain, affirme que la rébellion du général De Wet est complètement écrasée: les deux fils du chef insurgé se sont rendus, et le désarmement règne parmi ses troupes.

Dans un carnet trouvé sur le cadavre d'un Allemand, le sergent major Rose, du Régiment de Coblenze, on a lu ces paroles écrites par le défunt: "Ordre général: Pas de prisonniers, pas de blessés; tuez tout."

Une tentative d'évasion s'est faite jeudi dans un camp de prisonniers autrichiens et allemands en Angleterre. Les gardes ont tiré, tuant cinq prisonniers et en blessant une vingtaine. Les autres se sont soumis.

Le "Messenger de l'Armée" dit qu'un nombre des trophées de guerre remportés par les Russes de Czenstochowa se trouve l'automobile dans laquelle on a retrouvé l'habit bleu du Kaiser.

Les Allemands ont en France un petit canon qui peut être rapidement transporté par deux hommes et qui lance un projectile de 200 livres plein de dynamite. C'est ce petit canon qui fait le plus de ravage dans les tranchées des alliés.

Il est certain que depuis quelques jours les Français possèdent de gros canons qui portent à un mille plus loin que ceux des Allemands. Le nombre de ces canons va augmentant sans cesse car le Creusot a 90,000 hommes à l'ouvrage et fonctionne jour et nuit.

Les Parisiens reprennent leur train de vie ordinaire et c'est là l'un des meilleurs signes, comme quoi les Français ne craignent plus les Allemands. En effet, le général Gallieni, gouverneur de Paris, a autorisé la reouverture des théâtres et cafés concerts le soir jusqu'à 11 heures

Le gouvernement fédéral du Canada de concert avec celui de la métropole, à Londres, fixe le dimanche 3 janvier 1915 comme jour spécial d'intercession et de prières publiques auprès du Tout Puissant en faveur des armes de l'Angleterre et de ses alliés.

Sa Majesté le roi Georges V rentre en Angleterre à bord d'un torpilleur après avoir conféré à l'héroïque roi des Belges, Albert Ier, l'ordre de la Jarretière, et Maréchal French, celui du mérite; le roi a aussi épinglé la

Croix Victoria sur la poitrine du premier soldat des Indes qui ait obtenu cette récompense.

### Blagues sur la Guerre

On écrit bien des blagues sur la guerre.

Ainsi ces jours derniers on disait qu'un pêcheur de la mer du Nord avait pris un sous marin allemand dans ses filets. Or, un sous marin est un vaisseau de 150 pieds de long et prendre ça dans un filet tout comme un simple harang de 10 pouces.

Une autrefois, on nous annonce qu'un jeune Français a, lui tout seul, déplanté une trentaine de Boches et capturé tout ce qui restait de 200 hommes!

Les grands journaux de Boston disent que 100,000 Indiens du Canada sont prêts à s'enroler dans l'armée

anglaise. C'est certainement deux zéros de trop, car on serait bien en peine de trouver 100,000 sauvages en état de porter les armes dans toute l'Amérique du Nord..

Les mêmes journaux nous apprennent aussi que les Russes avaient cerné 1,500,000 Autrichiens dont on attendait la reddition. Cerner un million et demi d'hommes! S'il y a un général Russe capable d'accomplir ce tour de force, il passera à la postérité comme le plus grand stratège qui ait encore paru sur la terre, et Napoléon ne serait que de la petite bière à côté de lui.

Un autre journal italien celui là annonce que la France est complètement épuisée, que Paris est depuis plusieurs semaines au pouvoir des soldats du Kaiser et que désormais on peut considérer la France comme province allemande.

Toutes ces blagues sont reproduites dans les grands journaux qui trouvent encore le moyen de surenchérir; ce sont les fruits d'imaginations pleines de bon enthousiasme pour la sainte cause des alliés, mais elles n'en sont pas moins ridicules.

Une chose semble certaine, toutefois c'est que l'Allemagne est mal prise et qu'elle est à la veille de subir la juste punition de son infernal crime contre la Belgique.

### UN MOT AU PUBLIC

Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. En retour, vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises.

PENSEZ D'ABORD A VOS CONCITOYENS

# UNE BOISSON CANADIENNE

## "Fabriquée au Canada"

NOTRE boisson nationale, le gin ou genièvre est d'origine française. Le nom même vient du mot français *genièvre*.

Il n'est pas surprenant que les Canadiens-Français aient une préférence si prononcée pour le bon gin, une vieille boisson française renommée depuis des générations pour ses propriétés médicinales. Le gin s'est implanté au pays et aucune autre boisson ne pourra le détrôner.

Au Canada, la consommation annuelle de gin représente des centaines de mille caisses. Le gin fabriqué au Canada représente environ 60 pour cent de cette consommation. La balance provient de l'Europe. L'Angleterre nous en envoie une petite quantité; mais l'importation la plus considérable de gin nous vient de l'Europe continentale, du théâtre même de la guerre.

Le produit Canadien, le GIN CROIX ROUGE, est infiniment supérieur à n'importe quel gin importé. C'est le seul qui soit fabriqué au Canada. On le laisse vieillir plusieurs années en entrepot avant de le livrer à la consommation. Comme la distillation s'en fait sous le contrôle du Gouvernement Canadien, vous possédez une garantie d'âge du GIN CROIX ROUGE. Examinez l'étiquette du

gouvernement sur chaque flacon, qui certifie l'année de sa distillation.

Avec les gins importés, vous n'avez pas cette garantie. Il se peut que le gin qui nous arrive d'Europe, ait été mis en flacons et expédié au sortir de l'alambic. Il ne porte pas d'étiquette garantissant sa maturité.

## Les Canadiens devraient s'unir.

"Le Canada pour les Canadiens", voilà la devise de jour en jour plus populaire. Achetez les produits "Fabriqués au Canada". Faites circuler votre argent au Canada.

Appliquez ces devises au Gin. Exigez que l'on vous donne le GIN CROIX ROUGE, non seulement parce que c'est une eau-de-vie de haute qualité fabriquée au Canada, mais encore parce que l'étiquette du Gouvernement Canadien apposée sur chaque flacon représente une garantie absolue de maturité

Exigez toujours le GIN CROIX ROUGE, et assurez-vous qu'on vous le donne.

### Important!

Le GIN CROIX ROUGE va changer de nom, et, à partir du premier Janvier prochain, il sera désigné sous le nom de GIN CROIX D'OR. Nous maintiendrons strictement le type de qualité, de pureté et la valeur nutritive et médicinale de cet excellent gin. Ce sera simplement le GIN CROIX ROUGE, votre gin favori, sous son nouveau nom de GIN CROIX D'OR.



BOIVIN, WILSON & COY. Limited

H. S. F. Bisson  
Gérant

Montréal

### A Louer

L'Union St Joseph de St Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq voûtes de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelqu'une de ces voûtes pourront s'adresser à Mr. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St Joseph de St Hyacinthe.

L'Union St Joseph de St Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (Safe) de bonne grandeur, à bas prix s'adresser au même.

### POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile. Voiture de Luxe. Appelez Nos Phos 364 ou 378. Prix raisonnables

### Chemin de fer du Grand-Tronc

L'INTERNATIONAL LIMITED  
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 9.00 a.m. arrive à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

### EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 10.30 p.m. arrive à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.63 p.m., Chicago 9.25 p.m., tous les jours.

LA ROUTE PAR EAU ET PAR VOIE FERRE POUR L'OUEST CANADIEN

Le service entre l'Est et l'Ouest du Canada a été inauguré.

Les trains quittent Toronto, via le Grand Tronc, les lundis, mercredis et samedis à 11.15 a.m., raccordant à Sarnia avec les superbes steamers de la Northern Navigation Co., pour Fort William, et de là avec le Grand Tronc Pacifique pour les endroits de l'Ouest Canadien.

# "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés. ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50 Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

## CHRONIQUE MUNICIPALE

9 Décembre 1914.

Assemblée du bureau de révision relative des électeurs municipaux. Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel, et sont présents: MM. Jacques, Messier, Solis et Fontaine.

Le bureau de révision, ayant constaté la légalité de toutes les formalités relatives à la confection de la dite liste et qu'aucune plainte n'a été produite, déclare cette dite liste close homologuée sur proposition de M. Fontaine, appuyé par M. Jacques. La séance est levée.

Procès verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe, tenue mercredi, le neuf décembre 1914 au lieu et heure ordinaires.

Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel et sont présents MM. les échevins Charpentier, Jacques, Côté, Messier, Fontaine et Solis.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

M. Jacques, appuyé par M. Messier, propose que son Honneur le Maire de la cité soit nommé président des élections du mois de janvier 1914. Adopté.

Les soumissions produites pour le charroyage de la pierre sont renvoyées pour considération à la prochaine séance.

Lecture des soumissions produites pour le peinturage de l'intérieur des stations de police et feu: Alphonse Séguin, \$173.00; Jules Gingras, \$175.00; J. D. Bollard \$225.00 et Beauvoys & Lalime \$240.00.

M. Côté propose que la soumission de M. Séguin soit adoptée au prix de \$173.00 suivant le devis. Motion secondée par M. Fontaine et adoptée.

Lettre de La Cie J. A. & M. Côté demandant examen du livre de salaires de leur fabrique. M. Fontaine, appuyé par M. Charpentier, propose que le pro Maire et greffier soient chargés de faire cet examen et de faire rapport. Adopté.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance M. Messier propose que l'article 16a du règlement No 42 soit remplacé par le suivant 16a. Il est défendu d'offrir en vente, de vendre ou de placer dans des glacières ou autres appareils destinés à faire le refroidissement ou la congélation des denrées alimentaires de la glace récoltée sur la rivière Yamaska, à moins que cette glace n'ait été coupée plus haut que la rue Larocque. Motion secondée par M. Jacques. Cette motion est rejetée, MM. Jacques et Messier votant pour.

Requête des charretiers. M. Charpentier propose qu'un kiosque pour les charretiers soit construit à la gare du Grand Tronc suivant le plan et devis que la compagnie du Grand Tronc fournira immédiatement le plan à être approuvé par le comité de la voirie ou le conseil, et qu'une entente soit faite à propos du site entre M. Connelly et son Honneur le Maire de la cité. Motion secondée par MM. Jacques et Fontaine et adoptée.

Lecture de la lettre de M. I. E. Provost à propos des cloches d'alarme pour avertir les pompiers volontaires. M. Côté propose qu'il soit posé des cloches d'alarme pour avertir les pompiers volontaires en cas d'incendie et que la soumission de M. Provost soit acceptée, pourvu que l'ouvrage soit garanti donner pleine et entière satisfaction. Motion secondée par M. Fontaine et adoptée, MM. Messier et Solis votant contre.

Lecture des différents comptes est donnée et le conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi, le 16 décembre courant.

## Nouvelles Locales.

### La Prohibition dans St Hyacinthe

Le conseil de Comté de St Hyacinthe vient d'adopter un règlement ordonnant la prohibition sur tout le territoire du comté en exceptant notre ville.

Le règlement a été adopté par un vote de sept contre cinq. Ont voté pour la prohibition MM. Leroux maire de St Damase, Bonin, de St Thomas, Larivière, de St Bernard, Roy, de St-Judes, Lagacé, de St Hyacinthe le Confesseur, Michon, de Laprésentation et Vigeant de la paroisse de St Denis.

Ont voté contre: MM. Jodoin, de la paroisse Notre Dame, Dussault, de La Providence, Gadbois de St Barnabé, Bazinet de St Charles et Desmarais de St Joseph.

Trente électeurs ont le droit de demander le vote des électeurs du comté dans 30 jours. On nous informe que le scrutin sera demandé.

Sept porteurs de licences sont affectés par cette décision du conseil de comté.

### Jolie position pour un des nôtres

M. T. D. Bouchard vient de décrocher une jolie position pour un des nôtres à Québec.

Il a fait nommer Mre Wilfrid Chicoine, un jeune avocat de talent de notre ville, à un emploi dans le bureau légal du Procureur Général de la Province.

M. Chicoine vient de partir pour Québec où il est entré dans sa nouvelle situation.

### Contrat Important

Nous apprenons avec plaisir que le Séminaire de notre ville vient de donner un contrat important à notre sympathique concitoyen M. I. E. Provost électricien.

Ce contrat est pour la réfection de presque tout le système d'éclairage électrique du Séminaire.

Le coût des travaux s'élèvera à au-delà de dix mille dollars.

### La Patinoire Yamaska

M. Ernest Benoit nous prie d'annoncer, que comme par les années passées la patinoire Yamaska sera ouverte au public aux mêmes taux qu'à l'habitude. Nous annoncerons prochainement la date de l'ouverture.

### FEUE Mme G. C. DESSAULLES

Les funérailles de Mme Dessaulles, femme de l'hon. sénateur G. C. Dessaulles, ont eu lieu, hier matin, en la Cathédrale, au milieu d'un très grand concours de sympathie.

C'est S. G. Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint Hyacinthe qui a chanté le service, après que le T. R. Père Hage, provincial des Dominicains eût présidé à l'absoute.

La chorale de Saint Hyacinthe, au complet, a fourni la musique au cours de la cérémonie funéraire.

Conduisaient le deuil: l'honorable sénateur Dessaulles, mari de la défunte; MM. Casimir Dessaulles, avocat et Henri Dessaulles, ingénieur civil, ses fils; M. Arthur Dessaulles, gentilhomme, son beau fils; puis l'hon. sénateur F. L. Béique, l'hon. sénateur Choquette, de Québec; le capt. Pelletier, aide de camp et représentant le lieutenant gouverneur; l'hon. F. Pérodeau, conseiller législatif; M. Henri Bourassa; le col. F. M. Gaudet et M. Chs Gaudet; MM. Gustave et Victor Papineau; MM. Louis, Edouard, Arthur, Jules, Léon, Jules, fils, Henri et Adhémar Laframboise; F. Sam. et Aug. Mackay, Papineau Couture; Jules Hamel, Beaudry Leman, F. S. Mathys, Chs Rinfert, O. Brouillard, M. P.; M. Pinsonnault, de Montréal; M. Léon Garneau, M. de Tonnancourt, M. L. J. Gauthier et T. D. Bouchard, députés du comté; tous les hommes de profession; l'hon. juge Martineau; M. le juge Emile Marin et une foule de citoyens de marque, que nous ne pouvons songer à mentionner tous.

Remarqués au chœur: M. le supérieur du Séminaire; Mgr C. P. Choquette; MM. les abbés Raymond et Veinax; les RR. PP. Hamel, Trudeau, Rouleau et plusieurs autres.

## COURRIER DE ST PIE

A la séance du conseil de la paroisse on a décidé d'aller rencontrer en délégation le Ministre de la Voirie, en compagnie d'une délégation des conseillers du village et du député à la Législature provinciale, M. J. E. Phaneuf, pour demander l'octroi nécessaire à l'achat de machines pour macadamiser les chemins. Cette délégation sera composée de M. le maire Lachapelle, du conseiller Arthur Tétrault et du secrétaire D. Morin, N.P.

—Lundi soir, un grand nombre de personnes s'étaient rendues à la séance du conseil du village. La principale question était la révision du rôle. Il y eut peu de changement et le rôle est resté comme d'habitude, mal fait: les gros propriétaires évalués à peu près au tiers et les petits propriétaires à la moitié. M. le conseiller Emile Bouchard dit qu'il regrette beaucoup que le rôle ne soit pas fait comme la loi l'exige, que les propriétés soient évaluées à leur pleine valeur dans toutes les paroisses, afin de prouver que la province de Québec passe pour ce qu'elle vaut réellement et non pour la moitié, et en même temps exempterait de faire un faux serment les estimateurs qui viennent jurer carrément d'après le code qu'ils ont estimé la propriété à sa pleine valeur lorsqu'ils ne l'ont évaluée qu'à peu près au tiers. Nos estimateurs n'ont pas voulu se servir de la formule du rôle, ils ont juré qu'ils avaient fait le rôle comme d'habitude; c'est un peu mieux. Trois conseillers présents se sont opposés au changement du rôle. Répondant à ces conseillers, M. Bouchard dit qu'il y a longtemps que le rôle aurait dû être basé au moins sur le même taux que celui de la paroisse, car celle-ci étant estimée à peu près au tiers et le village étant estimé plus haut, ce dernier paie plus cher en proportion que la paroisse dans les répartitions de l'église, des écoles, des ponts et des dîmes. Il laisse à méditer sur cette question les conseillers qui s'opposent au changement, ainsi que leurs amis qui auraient dû y penser depuis longtemps.

Le conseil a décidé de poser quarante lumières électriques, une à chaque coin de rue et a voté un contrat de 10 ans aux MM. Bélanger. Le vote a été comme d'habitude, 4 contre 3 en faveur de la motion.

Le conseil a décidé d'envoyer à Québec comme délégués M. le maire U. Chaput et M. Emile Bouchard, pour s'adjointre à la délégation de la paroisse qui doit rencontrer le ministre à propos des machines à macadamiser les chemins, et aussi au sujet d'une somme d'au delà de \$1,000 promise pour l'achat de la roche nécessaire pour ponter les chemins. Le vote a aussi été de 4 contre 3 en faveur de la motion.

On décide aussi de ne pas faire de prélèvement, après une vive passe d'armes entre le conseiller Emile Bouchard et le conseiller Hormidas Beaudry qui aurait voulu faire un prélèvement considérable pour tâcher de préparer l'élection de ses amis et critiquer le conseil actuel qui a commencé à construire les canaux d'égoûts qui seront si utiles pour tout le monde. Mais M. Beaudry et ses amis n'auront pas ce plaisir car les revenus de l'aqueduc sont suffisants pour rencontrer les dépenses de l'année. M. Bouchard, après avoir donné un aperçu des méthodes dont se servent d'autres municipalités progressives, dit que s'il y avait dans le conseil d'autres conseillers comme les trois qui combattent à peu près toujours le bon sens, les contribuables seraient certainement taxés lorsqu'il n'y aurait pas lieu de le faire. Il demande aux contribuables d'être aux prochaines élections des conseillers capables de comprendre les intérêts de la municipalité, et non des conseillers comme il y en a ce soir qui sont tellement ménagers qu'ils ne veulent pas même prendre l'argent du gouvernement pour rien.

—Mercredi dernier, notre couvent avait l'honneur de recevoir la Révérende Mère Marie Caroline, Assistante Générale des Sœurs de La Présentation de Marie et la Révérende Mère Marie St. David, Supérieure Provinciale. Avec un enthousiasme facile à comprendre, les élèves exprimèrent en paroles émus leur vénération à l'égard des nobles visitieuses et leur piété filiale à leur Alma Mater. Cette gracieuse fête leur valut la faveur d'un grand congé....

favor toujours bien appréciée de la jeunesse écolière.

—Étaient de passage à St. Pie, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, M. et Mme J. B. S. Bathalon, régistrateur de St. Liboire, et aussi M. et Mme F. X. Beauregard, de St. Damase.

—Étaient en visite chez M. Emile Bouchard, Mme Joseph Demers et sa fille Marie, de Ste. Rosalie.

—M. F. X. Cabana, qui vient d'être nommé agent général de la Compagnie Internationale, est parti en voyage dans l'intérêt de cette compagnie.

—Déjà plusieurs candidatures sont en vue pour les prochaines élections municipales. On mentionne parmi les gens de progrès M. E. Choquette, notre sympathique chef de gare, M. Henri Després et M. A. Langlois, manufacturier. Les citoyens de St-Pie pourraient être fiers d'avoir des hommes comme ceux-là à la tête de nos affaires municipales.

### Courrier de La Présentation

—Mercredi le 9, avait lieu la vente de l'ancien Hôtel Edmond Bousquet M. Osias Blanchette s'en est portée acquéreur au prix de \$2,200.

### Courrier de St Dominique

Quatre Sœurs Dominicaines de Québec, dont l'une, Sœur Marguerite Marie, est la fille de M. Napoléon Houle de cette paroisse, ainsi qu'une Sœur Grise de l'Hôtel Dieu de St Hyacinthe, également la fille de M. Houle, se trouvaient ces jours derniers en visite à St Dominique. A cette occasion a eu lieu une réception présidée par M. J. B. Tétrault le digne curé de la paroisse, dans laquelle on avait réuni les proches parents des deux religieuses. La Sœur Chagnon de l'Hôtel Dieu est venue voir son père, M. J. B. Chagnon, qui est gravement malade.

### COURRIER DE ST-DAMASE

—A la dernière assemblée du cercle dramatique qui eut lieu jeudi dernier, voici le résultat des élections pour l'année 1914-15. M. Victor Malo, Président, M. Armand Gauthier directeur artistique, et M. Alcide Dozois secrétaire trésorier, tous ont été élus par acclamation. Nous souhaitons à la nouvelle direction du Cercle, la même prospérité que sous l'ancienne direction.

—Dimanche dernier, la révérende Sœur Marie Jean (Sylvio Racine) de l'ordre des dominicaines à Fall River, était de passage chez son père M. Racine.

—A l'assemblée du conseil M. Leroux, notre maire fut nommé président pour les élections des conseillers qui auront lieu au mois de Février.

—Mardi dernier M. Samuel Casavant de la maison Casavant & Frère de St Hyacinthe était de passage chez M. Z. T. Marchessault.

—Dimanche dernier M. Lionel Desmarais clerc notaire à St Jean, était de passage chez son père.

### Cour. St Théodore d'Acton

Les funérailles de M. A. Alfred Dumoulin fils de M. Adélar Dumoulin boucher de cette paroisse, décédé mercredi dernier à l'âge de 17 ans 8 mois ont eu lieu samedi matin.

Le service funèbre fut chanté par M. le vicaire Lincourt.

Le chœur de chant de la paroisse a exécuté la messe des morts.

Les porteurs étaient MM. Aurile Bélanger, Armand Proulx, Joseph Boucher, Albert Alarie, Emile Caron, Georges Gervais. Dans le cortège on remarquait, MM. A. Bonenfant, O. Bonenfant, E. Beauregard, J. Dumoulin et sa dame, et M. Picard tous d'Acton: M. et Mde O. Lemay, M. et Mlle Brunelle, M. et Mde S. Picard, M. et Mlle Dorais, M. et Mlle Lemay, M. et Mde C. L. Berger, M. D. Courchaine, M. et Mlle Fontaine, tous d'Upton: M. J. B. Colard de St Nazaire: et un grand nombre de la paroisse assistait aux funérailles du défunt, et le cantique d'Adieu fut chanté par M. Théodore Martineau ami du défunt.

### NAISSANCE

A St Hyacinthe le 5 décembre 1914 l'épouse de M. Romulus Brodeur un fils, baptisé Wilfrid, Georges, Henri, Parrain et marraine M. et Mde W. A. Moreau de Montréal.

## La Croix Rouge change de nom

Il y a eu cinquante ans, en Septembre dernier, les services d'ambulance du monde civilisé, réunis en conférence à Genève, en Suisse, adoptaient le drapeau du pays, en en intervertissant les couleurs et en faisant l'emblème de la protection pour toute l'humanité souffrante.

Depuis cette époque, la Croix Rouge sur fond blanc a été reconnue comme le drapeau appartenant à toutes les nations, le drapeau de la Neutralité, ayant droit au respect du monde civilisé. Il n'y a pas d'emblème mieux connu, pas d'emblème qui fixe plus rapidement l'attention des hommes comme des femmes.

Au cours des vingt dernières années, la maison Boivin, Wilson & Cie, Limitée, qui fait le commerce de Vins et Liqueurs en gros, a dépensé au delà d'un demi million de dollars pour populariser la marque Croix Rouge, symbole de la pureté de son gin.

Ce Gin Croix Rouge est connu de l'Atlantique au Pacifique comme une des meilleures boissons Canadiennes. Il s'en consomme des centaines de mille caisses par année et l'on peut dire sans exagération que la plupart des familles Canadiennes en tiennent à la maison.

Le nom de Gin Croix Rouge comme marque de commerce possède aujourd'hui une valeur considérable, sans parler de l'organisation commerciale par qui se fait cette vente colossale.

Renoncer délibérément à un nom qui possède une valeur si considérable n'est pas un événement ordinaire, si l'on en envisage les conséquences.

Réalisant le fait que le nom de "Croix Rouge" appartient à notre pays et à toutes les autres nations comme un emblème qui dépasse la sphère des entreprises privées et qui exclut toute idée de gain et de profit, MM. Boivin, Wilson & Cie. Limitée ont renoncé à s'en servir, estimant qu'il devait être réservé exclusivement aux besoins de l'humanité. Après le 1er Janvier prochain leur gin sera connu sous le nom de "Gin Croix D'Or". Ce sera toujours le même vieux "Gin Croix Rouge", le favori de centaines de mille Canadiens, sous son nouveau nom de "Gin Croix D'Or".

Le Gin Croix Rouge est absolument un gin Canadien. C'est le seul gin fabriqué au Canada. La ville de Berthierville est redevable de sa prospérité au Gin Croix Rouge. Pour ces raisons, à défaut d'autres, le Gin Croix Rouge mérite la préférence de tous les bons Canadiens. C'est votre gin Canadien, fabriqué dans une ville Canadienne, par des ouvriers Canadiens, avec des grains Canadiens. Après le geste superbe de MM. Boivin, Wilson & Cie. Limitée, inspiré par une haute conception du devoir patriotique, leur Gin Croix Rouge mérite, en toute circonstance, la préférence de tous les amateurs d'un bon gin pur, spiritif.

## Pour les fêtes

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An nous accorderons 20 p.c. d'escompte sur les marchandises suivantes: Montres en or et en argent, Chaines de montres, Horloges, Joints de mariage, Argenterie, Articles en verre taillé, Lunettes et Bijouteries de toutes sortes.

Cet escompte sera accordé durant tout le mois de décembre.

OSCAR POTHIER,

j 24

193 Cascades

## Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 317  
185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

## Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité: OUVRAGE EN OR Ponts et Couronnes.

SANT HYACINTHE

### Réparations de Bicycles

Pour réparations, vente ou échange ainsi que pour toutes réparations de roues pour petites ou grosses voitures, veuillez vous adresser à R. Goulet, No 74 rue Cascades. Tout ouvrage confié est exécuté avec soin et promptitude. Une visite est sollicitée.

### LA GUERRE DES NATIONS

Revue hebdomadaire contenant, outre ses gravures qui sont des meilleures, les principaux faits de la guerre actuelle. 10c la copie, 12c par maille.

### ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux, St-Hyacinthe

## St-Hyacinthe Soft Sole

Shoe Co. Ltd

### DEPARTEMENT DE REPARATION

Réparations à la machine faites promptement.

Réparations à la main faites soigneusement.

Tip Toe Caps (Bon Bouts) en Cuir Patent, remis à neuf.

### CLAQUES REPARÉES

PAR

H. FRIERIE

Cordonnier d'expérience

184 CASCADES

## L'ECOLE COMMERCIALE

PRATIQUE

LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LES COURS SE CONTINUENT

TOUT L'ETE

Les jeunes gens désirant se préparer pour l'occupation à l'automne, de bonnes positions commencent

COMPTABLES

STENOGRAPHE

CLAVIGRAPHISTES

TELEGRAPHISTES

COMMIS DE BANQUES, ETC.

pourront facilement se qualifier pour ces positions en suivant les cours de la saison d'été à l'Ecole Lallime de St-Hyacinthe.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE

L'ECOLE COMMERCIALE

PRATIQUE LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, QUE.

C.A.S.T.O.R.I.A.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

## Assurez Vos Chevaux

contre la mort par maladie ou par accident, incendie, foudre. Nous avons les polices avec les clauses les plus larges, les plus libérales. La Compagnie offre à ses assurés toutes les garanties désirables d'honorabilité et de solvabilité.

Nous Assurons:

Etalons, Chevaux de Courses, Chevaux de Travail, Juments Poulinières avec ou sans assurance sur le poulain à naître; Bétail, Risques de Castration, Risques de Transport, etc.—Tous les genres d'assurance d'animaux.

Ecrivez-nous pour détails et l'adresse de notre agent le plus rapproché. Agents demandés pour districts non représentés.

THE GENERAL ANIMALS INSURANCE COMPANY OF CANADA

Bureau Principal: 71a RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.